



TRAVAIL / SANTE

La FERC CGT crée son réseau de sentinelles du travail

La fédération CGT de l'Education, de la Formation, de la Recherche et de la Culture, par le biais de son Observatoire fédéral des Conditions de Travail (FERC OFCT) vient de créer son réseau de sentinelles du travail.

Ces sentinelles sont des veilleurs, des lanceurs d'alerte, des salariés, syndiqués ou non. Elles signalent des conditions de travail -ou de l'environnement de travail- extrêmement dégradées, voire dangereuses, des infractions graves à l'obligation de santé et de sécurité au travail, des situations de stress, de violences, de harcèlement, de discriminations, des mises en danger de la vie d'autrui, des déclenchements de droit de retrait et droit d'alerte, toutes les atteintes à la santé durant l'activité ou à partir de la cessation d'activité.

Elles ont pour mission de lever le voile sur les situations au travail, les atteintes à la santé dans une démarche qui entend redonner un statut à la parole des travailleurs dans leur vécu et réalités au travail. Elles disposent, pour ce faire, d'une fiche d'alerte, d'une adresse électronique spécifique, d'une formation syndicale, de journées d'étude thématiques : en janvier sur l'évaluation avec Roland Gori, en juin sur le télétravail.

Les sentinelles travaillent en lien et avec les CHSCT quand ils existent.

Pour la FERC CGT et son OFCT, reprendre la main sur le travail, le transformer est une urgence revendicative. Cela nécessite de percer le silence sur le travail réel, de porter un coup d'arrêt à l'indifférence, au déni, à la banalisation des diverses formes de violences au travail, à la violation des droits des travailleurs.

Montreuil, le 4 octobre 2012